

**CONSEIL COMMUNAL D'ETOY**  
**Du 02 avril 2012 à 20h00**  
**Présidence : M. Jean-Marc SCHLAEPPI**  
**Maison de commune**

Après les salutations d'usage aux Conseillers, à la Municipalité ainsi qu'aux représentants de la presse, le Président invite chacun à laisser de côté ses intérêts personnels pour ne penser qu'à ceux de la Commune.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et se présente comme suit :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2012
3. Communications du Président
4. Communications de la Municipalité
5. **Préavis municipal N° 01/2012 relatif à la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges**
6. Présentation au Conseil Communal de l'étude relative à la réfection de la salle polyvalente (assainissement énergétique) par le bureau « Amstein & Walthert » et « BIFF »
7. Propositions individuelles

**1. Appel**

46 conseillers participent à la séance, 3 excusés, 1 absent

**2. Procès verbal du 12 décembre 2011**

Quelques modifications sont à faire.  
Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

**3. Communication du Président**

Elections cantonales 2012, le 11 mars, avec un petit plus, 5 scrutins fédéraux. Comme à chaque fois lors de ces grandes journées je me permettrais de remercier le bureau électoral du Conseil pour son travail et son engagement ainsi que sa motivation tout au long de ce dépouillement. Je me permets de remercier aussi les conseillers qui se sont inscrits pour cette journée du 11 mars, il s'agit de Mme Aguet, Mme Golay, Mme Hüsler, Mme Thury, M. Cuanoud, M. da Silva, M. Demont, M. Grand, M. Lepori, M. Payot.

Je remercie également notre secrétaire municipale Mme Ruchet, Mme Grandjean employée communale et Mme Mottier. Nous étions aussi appuyés par une vingtaine de jeunes réparti entre le matin et l'après midi. Grace à vous tous nous avons pu boucler nos résultats en début d'après midi sans précipitation et dans une ambiance de travail agréable. Je remercie également la commune pour son soutien financier à la logistique de cette journée.

### **Participation scrutin du 11 mars 2012:**

Grand Conseil	40,31 %
Etats	43,39 %
Votations	55 %

Et pour le 2<sup>ème</sup> tour d'hier nous avons eu une participation de 34 %.

Voilà, normalement les élections qu'elles soient communales, fédérales ou cantonales sont terminées. Les prochaines, le 18 octobre 2015 pour les fédérales.

En l'espace d'une année et pour notre canton c'est ainsi l'ensemble des autorités communales, fédérales et cantonales qui sont passées par les urnes.

C'était aussi un gros travail de préparation pour les bureaux successifs et pour votre Président. Nous allons gagner quelques soirées et des dimanches plus calmes.

J'aimerais aussi vous parler de notre ancienne secrétaire du Conseil, Mme Rohrbach. Anne est hospitalisée depuis le 16 janvier, jour d'une opération importante qui a duré 11h suite à des complications, elle vient de passer des soins intensifs en soins continus. Elle ne peut pas parler et son bras droit est paralysé suite à un AVC 4 jours après son opération. Willy, son époux, avec qui j'ai eu une conversation aujourd'hui même m'a demandé de faire passer le message suivant : « elle lutte de toutes ses forces pour retrouver son autonomie, actuellement elle ne peut recevoir de visite ou de téléphone, ni de fleurs ». Willy m'a demandé aussi de respecter son intimité à lui et d'éviter de lui téléphoner. Pour encourager Anne dans sa guérison, vous pouvez lui écrire. Je vous remercie.

#### **4. Communications de la Municipalité**

##### **a) M. Michel Roulet Syndic**

###### **- Géothermie profonde « La Côte » :**

A fin janvier participation à une séance d'information à Nyon. Il en ressort que le site de Gland est prioritaire, le site d'Etoy-Aubonne est classé 2<sup>ème</sup>. Les perspectives de production d'électricité et de chaleur pour le chauffage à distance sont prometteuses sur les sites, mais la longueur des conduites pour la distribution du chauffage plombe le site de notre commune : 19,5 km contre 6 km seulement à Gland.

###### **- Aubonne + :**

Les syndicats des 12 communes concernées se sont à nouveau réunis le 15 février 2012 pour établir un bilan de l'étude et discuter de la suite à donner. Une orientation est faite vers une intensification des collaborations avec les communes voisines mais la fusion n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

###### **- Police des constructions :**

Il a été délivré le permis de construire pour l'aménagement de 5 logements dans un rural à la route de Lavigny. Ce permis est l'objet d'un recours d'un voisin à la Cour de droit administratif et public. Le dossier d'un bâtiment administratif à la Tuilière et d'un bâtiment administratif et artisanal en Courta Rama (derrière Lunika Tennis) sont en fin de traitement et les autorisations pourront être données prochainement.

##### **b) M. José Manuel Fernandez, municipal**

###### **- Finances:**

Comptes postaux et bancaires	CHF 5'500'400.00
Débiteurs impayés	CHF 155'200.00
(Impôt foncier, taxes eau épuration et divers)	
Impôts budgétisés	CHF 7'653'000.00
Arriérés au 31.12.2010	CHF 2'533'400.00
Acomptes reçus à ce jour	CHF 1'780'000.00
Soit un solde à encaisser	CHF 8'406'400.00
Emprunts à ce jour	CHF 8'125'000.00

- **ASSAGIE :**

Le 29 mars 2012 la séance du Conseil Intercommunal s'est déroulée dans cette même salle.

Les sujets et décisions prises ont été sur :

- la modification du statut du personnel
- règlement du futur Conseil d'Etablissement (commission scolaire)
- approbation des comptes 2011
- fixation du plafond d'emprunt

La Commune d'Etoy, pour le Centre des Jeunes, a reçu la reconnaissance de la Confédération, pour le service civil.

**c) M. Louis-Daniel Martin, municipal**

- **Préavis N° 06/2009 Remplacement de la conduite RC1 En Folliar :**

En date du 13 décembre 2011, l'ECA a informé la Commune qu'elle allouait une subvention de CHF 122'489.- pour les travaux de remplacement de la conduite RC1 En Folliar.

- **Autres subventions :**

L'ECA a également alloué des subventions pour le remplacement de la BH 77 En Folliar, CHF 1'910.- et le déplacement de la BH94 RC1 Pfister, CHF 2'033.-

- **Source Tronchin – Légalisation des zones de protection :**

Pour mémoire, cette source Tronchin est située à la sortie de Lavigny, en direction d'Aubonne, juste après le garage Grin. C'est la seule source, certes à petit débit, mais gravitaire appartenant à la Commune.

La Commune de Lavigny avait fait recours contre les zones de protection. Le département de l'Intérieur a rejeté ce recours en date du 10 janvier 2012. La Commune de Lavigny n'a pas porté cette affaire devant l'instance supérieure. (début de la procédure en 2001).

- **Pose d'une conduite pour la déchetterie :**

Lundi dernier les travaux prévus ont débuté. Ils ont été adjugés aux entreprises P. Lüthi pour le génie civil et Grin pour l'appareillage. La Commune profite de la fouille pour poser un tuyau de refoulement des eaux usées de l'ancien poulailler et de les rejeter (par convention) dans le collecteur EU privé des frères Emery, propriétaires de la villa au lieu dit « le Galetas ».

**- Conduites de refoulement des sources Jotterand et Vosettaz :**

Comme déjà dit lors de la séance du 12 décembre 2011, un préavis sera soumis lors du prochain conseil pour le gainage de ces deux conduites.

**- Ruisseau du Farabosse :**

Ce cours d'eau, réhabilité il y a 20 ans, nécessite à nouveau des travaux de réfection importants et indispensables. Pour cet objet, à la condition que les instances cantonales donnent leurs autorisations (le canton participe financièrement de manière importante à ces travaux), un préavis sera également soumis lors de la prochaine séance de conseil.

**- Conduite d'eau dans le chemin de Pra-Riondet :**

Cet hiver, il y a à nouveau eu une Xième fuite sur cette conduite qui date de 1963. Un préavis sera également soumis au conseil pour son remplacement, en octobre prochain. Le service du gaz profitera de ces travaux pour poser une conduite de bouclage. Le contrôle de l'état des collecteurs EC de cette rue est également en cours.

**d) M. Roland Corthay, municipal**

**- Bâtiment de la voirie – buvette du football :**

La société de football s'est approchée de la municipalité pour lui demander s'il serait possible d'augmenter la capacité des douches et des vestiaires, ainsi que d'agrandir la buvette. En plus, la chaudière et la production d'eau chaude sanitaire arrivent en fin de vie. Une étude devra donc être réalisée, dans laquelle les besoins grandissants de cette société pourront être intégrés.

**- Auberge Communale :**

En ce qui concerne le sas de la porte d'entrée, de multiples interventions d'un serrurier ont été nécessaire cet hiver pour maintenir cette porte en service. La Municipalité a donc pris la décision d'entreprendre des travaux de réfection, tels que présentés dans le budget. La fermeture de l'auberge pendant les vacances de Pâques, permettra de réaliser la partie maçonnerie, tandis que la pose des éléments en serrurerie se fera par la suite (en raison des délais de fabrication et de la commande des verres). Les entreprises suivantes ont été mandatées pour les travaux :

- Maçonnerie                      Guignard et Zbinden à Lavigny
- Serrurerie                        Villanchet à Yens
- Porte automatique            Gilgen Door Systems à Gland

**- Bâtiment Farabosse :**

Concernant l'ancien poulailler (une construction en bois), la décision a été prise de le démolir suite à l'analyse de ce bâtiment par un charpentier. L'assainissement de ce dernier nécessiterait en effet trop de travaux pour le sécuriser.

**e) M. Pierre de Mestral, municipal**

**- Giratoire en Bellevue à la route d'Allaman :**

La mise à l'enquête publique pour le giratoire en Bellevue et l'accès piétonnier depuis le pont des CFF est terminée, aucune opposition n'a été formulée. Les soumissions pour l'adjudication des travaux sont en court. Un préavis sera présenté pour le financement de ces travaux, probablement en septembre 2012.

**- Aménagements routiers à la route de Villars :**

Les objectifs de ces aménagements sont de sécuriser l'entrée et la sortie du village, en obligeant les automobilistes à ralentir. A cette occasion, l'assiette de la route sera refaite. Des conduites d'eau devront être déplacées, il sera donc nécessaire d'ouvrir la route. Il serait judicieux de prolonger la conduite d'eau usée jusqu'à la hauteur de la propriété de M. et Mme Subilia, pour permettre aux trois propriétaires qui ne sont pas encore raccordés au EU de le faire à leurs frais.

Les plans de ces aménagements sont terminés. Le dossier est actuellement à l'Etat de Vaud pour l'examen préalable, la mise à l'enquête publique suivra. Puis un préavis sera présenté.

Il est à noter que ces deux projets seront réalisés durant l'année 2013 pour pouvoir bénéficier des retours financiers de la péréquation directe liés aux dépenses thématiques.

**- Taxe au sac :**

La Municipalité a donné son accord de principe à Valorsa pour l'introduction d'une taxe au sac dans le périmètre de Valorsa. Il est à noter que la taxe sera d'environ CHF 2.- pour un sac de 35 l. Cet accord était nécessaire pour Valorsa, afin qu'il puisse continuer l'élaboration du projet. Notamment la mise en œuvre de la fabrication à grande échelle des sacs doit être planifiée au plus vite afin de tenir le délai de janvier 2013 pour l'introduction de cette taxe.

Au niveau du Grand Conseil, une commission planche aussi sur la taxe au sac ; ce qui probablement faciliterait l'implémentation de la mesure à tout le canton. Affaire à suivre.

Un nouveau règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets sera probablement présenté à la séance du 25 juin 2012.

## **5. Préavis municipal N° 01/2012 relatif à la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges**

La parole est donnée à M. Patrick Monnard rapporteur de la commission ad-hoc qui lit les conclusions.

La commission ad-hoc composée de Monsieur Bernard Gianola, Président, Mesdames Béatrice Braendli, Tania Séverin et de Monsieur Patrick Monnard, rapporteur, s'est réunie les 7 et 15 mars afin d'étudier le préavis cité en référence. Monsieur Sébastien Pahud n'étant pas disponible aux dates de réunion s'est excusé. La commission, à l'unanimité, propose au Conseil Communal d'accepter le préavis municipal N° 01/2012 comme suit :

1. *d'autoriser la municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection Civile de Morges (ORPC)*
2. *d'accepter la convention de la nouvelle Organisation Régionale de Morges.*

### **Discussion**

Le Président remercie M. Monnard et ouvre la discussion

- M. V. Payot, soulève plusieurs points qui l'interpellent, 1) pourquoi se prononcer sur un préavis alors que le canton n'a pas encore approuvé le projet ? – 2) pourquoi le préavis n'a-t-il pas été soumis à la commission des finances ?
- M. P. de Mestral, concernant le point 1) le Canton a demandé aux Municipalités de faire ratifier le projet aux différents Conseils. Cela représente une augmentation de CHF 1.70 par habitants.
- M. J-M. Schlaeppli, concernant le point 2), c'est un choix personnel que de ne pas avoir soumis le préavis à la commission des finances.
- Mme M.-L. Magnenat, pourquoi la Cheffe du Département (Mme de Quatro) retient-elle ce projet ?
- M. C. Delétra, et si une commune, un Conseil refusait ?
- M. M. Roulet, probablement que le Canton passerait par-dessus cette décision.
- M. V. Payot, propose au Conseil de refuser et de repousser ce préavis.
- M. B. Gmür, soutient la proposition de M. V. Payot contre l'attentisme du Canton, le projet n'étant pas mûr. Le coût l'ennuie. Avec le changement de périmètre, le fonctionnement identique avec 2 fois moins de régions, 2 fois moins de hiérarchie, donc normalement cela devrait être moins coûteux. Proposition est faite d'ajourner le projet, ou faire un amendement.

- M. P. de Mestral, demande de faire le raisonnement inverse, le travail est fait et s'il y a des modifications, les changements seront également faits. On ne nous pose pas la question de savoir s'il est nécessaire de rendre la PCI plus efficace et mieux centralisée.
- M. F. Magnollay, est surpris que la commission des finances n'aie pas été interpellée et appuie la proposition car il est urgent d'attendre que le Canton se prononce.
- M. J.-M. Schlaeppi, suite à la proposition de M. V. Payot, il faut 5 personnes pour soutenir celle-ci.

Le Président soumet au Conseil de voter pour : le renvoi du préavis à la Municipalité :

Avis contraire : 9 Abstentions : 9 Accepté : 25

**Accepté à la majorité.**

**6. Présentation au Conseil Communal de l'étude relative à la réfection de la salle polyvalente (assainissement énergétique) par le bureau « Amstein & Walthert » et « BIFF »**

M. J.-M. Schlaeppi présente les deux intervenants.

M. Laurent Félix du bureau BIFF présente l'audit demandé concernant l'enveloppe thermique du bâtiment de la salle polyvalente, les fenêtres, les façades et la toiture. Il nous explique l'état de dégradation des structures et le problème de l'amiante. Il nous propose un projet de rénovation.

M. Nicolas du bureau Amstein & Walthert présente les problèmes liés au chauffage, à la ventilation, aux sanitaires et à l'électricité. Plusieurs solutions possibles.

La présentation faite sera transmise sous format PDF.

**Discussion**

Le Président remercie les deux intervenants pour leur présentation et ouvre la discussion

- Mme C. Bärtschi, relève qu'entre l'état actuel du bâtiment et la proposition d'assainissement il est envisagé, environ, 40 % d'économie d'énergie. Aujourd'hui la technologie a fait d'énorme progrès, il n'est plus nécessaire d'attendre une évolution aléatoire des performances et de la durée de vie des capteurs photovoltaïques.

- M. V. Payot, aimerait savoir si ces capteurs sont également prévus pour le chauffage.
- M. Nicolas, non, les capteurs sont prévus uniquement pour l'eau chaude.
- M. B. Gianola, pourquoi faire un choix primaire pour le gaz ?
- M. Nicolas, lors de la construction de l'école, il était prévu plusieurs choix, mais le gaz est l'énergie la plus intéressante actuellement.
- M. F. Magnollay, relève la problématique du chauffage et de l'eau pour le vestiaire du foot, pourquoi ne pas faire une extension.
- M. R. Corthay, cela a également été analysé, mais techniquement et économiquement pas possible de coupler ces 2 installations.
- Mme M. Ray-Suillot, pendant combien de temps la salle ne pourra-t-elle pas être utilisée ?
- M. Nicolas, après une adjudication en début d'année, les travaux se feront durant l'été 2013 avec un planning de fin des ouvrages pour la rentrée scolaire. Attention : la salle sera fermée durant les mois d'été, donc pas de réservation pour juin, juillet et août 2013 (information pour le bureau communal).
- M. E. Hoyois, avec une projection à plus long terme (construction d'une nouvelle salle de gym, agrandissement des structures, salle des jeunes) ne serait-il pas utile de faire une étude de démolition de la salle avec un projet d'agrandissement.
- M. J.-M. Fernandez, concernant une éventuelle extension de l'école, cette étude doit être soumise à l'ASSAGIE pour voir s'il y a lieu d'envisager une nouvelle construction. S'il est nécessaire de prévoir une 2<sup>ème</sup> étape pour de nouvelles classes, avec la création d'une cantine. Actuellement nous sommes dans l'attente d'une décision, donc rien de prévu pour 2013. Pour le centre des jeunes il y a éventuellement la possibilité de « porta cabine ».
- Mme M.-L. Magnenat, a-t-on le choix de ne pas toucher au toit (amiante).
- M. Nicolas, dans le cadre du projet il y a l'opportunité de le faire, sinon il faut vivre avec l'amiante. Mais comme le bâtiment doit être transformé, nous avons l'obligation d'enlever l'amiante. Et cela sous entend, pas de capteurs solaires.
- Mme V. Hüsler, concernant les graphiques de consommation entre la salle polyvalente (bâtiment rénové) et le collège (bâtiment neuf), peut-on vraiment faire une comparaison ? Quels sont les coûts ? Et si on fait du neuf ?
- M. Nicolas, concernant l'école, dans le cadre légal, il était indispensable d'isoler avec un système minergie. Une construction coûterait beaucoup plus chère qu'une transformation.
- M. J.-M. Schlaeppi, la municipalité s'est-elle posé la question ? Il y a 27 ans la salle avait déjà coûté 6 mio à sa construction.

- M. M. Roulet, un bâtiment détruit engendre déjà des coûts rien que pour son élimination (amiante) puis par sa reconstruction. Il faut multiplier par 4 ou 5 le budget.
- M. E. Hoyois, concernant la transformation, il n'y a pas de projet d'agrandissement ?
- M. J.-M. Fernandez, si une nouvelle construction devait se faire, par rapport au scolaire, cela ne sera en aucun cas une salle polyvalente, mais uniquement une salle de sport.
- M. F. Magnollay, quels sont les dangers encourus par l'amiante ?
- M. Nicolas, tant qu'on n'y touche pas, aucun. Mais il ne faut pas respirer la poussière de l'amiante.
- M. N. Dutoit, peut-on rénover les fenêtres sans toucher les murs ?  
Oui.
- M. C. Viquerat, serait-il possible de travailler en 2 étapes : 1) Murs + fenêtres + chauffage. 2) Toit + solaire ?
- M. Félix, c'est mieux de tout faire en une seule fois, sinon il faut installer 2 x des échafaudages.
- M. C. Viquerat, le planning va être serré (7 semaines).
- M. R. Corthay, la toiture et les façades, sont liés, donc les travaux demandent une solution globale.
- Mme C. Bärtschi, le risque de le faire en 2 fois est la dégradation de l'amiante.
- M. C. Delétra, demande une prime de risque pour les animateurs du centre des jeunes. Les comptes de la Communes sont bons, alors investissons !
- M. L. Capt, est-il prévu une adaptation de la physionomie du bâtiment ? Est-il prévu une isolation que les fouines n'aiment pas ?
- M. R. Corthay, modification du sas d'entrée, pour les courants d'air.
- Mme A. Daiz, ne peut-on pas privilégier l'utilisation de palets de bois pour le chauffage ?
- M. Nicolas, le sujet a été analysé, mais la chaudière se trouve dans les combles ce qui pose des problèmes techniques et un coût plus élevé.
- M. F. Magnollay, propose d'aller de l'avant.  
Un plan d'investissement doit être soumis au Conseil Communal.
- M. M. Roulet, il est prévu CHF 15'000'000.- au plafond d'endettement.
- Mme C. Bärtschi, demande d'avoir en format PDF le projet présenté ce soir.
- M. P. Luthi, ce projet prévoit-il uniquement les façades visibles ou aussi les abris ?
- M. Félix, à voir selon le choix du revêtement, mais c'est prévu jusqu'à 1 m de profond.
- M. B. Gmür, quel est l'élément déclencheur de cette étude ? Est-ce que la position du bâtiment pourrait entraver un développement futur ?

- M. M. Roulet, lors de la visite de la commune, prévue le 12 mai, il sera présenté aux conseillers des plans de la commune. Au nord de la salle polyvalente, la commune possède des terrains qui sont réservés pour le développement du site scolaire. Pourquoi maintenant ? C'est surtout le problème de changement de chaudière qui doit impérativement être remplacée avant fin 2013. De même, l'amiante se dégrade et les comptes de la commune sont sains.
- M. B. Gmür, pour le local du foot, sans être liés, est-il possible de faire une étude en même temps ?
- M. J.-M. Fernandez, lors de l'étude faite en 2009 pour le collège, une étude globale avait déjà été présentée.
- M. M. Roulet, pour le local du foot c'est une démarche différente qui doit être faite et il faut faire appel à un architecte. Donc 2 projets différents.
- Mme C. Bärtschi, les vestiaires et la buvette du foot se trouvent au dessus du local de la voirie.
- Mme V. Hüslér, est-il prévu un assainissement du sous-sol ?
- M. Nicolas, pour les abris c'est plus compliqué, selon un audit, il ne faut pas isoler tous les abris, ce n'est pas conseillé.

## **7. Propositions individuelles**

- M. B. Cuanoud, souhaiterais que les propositions faites lors des séances du conseil soient listées pour contrôle du suivi. Se propose de le faire.
- M. J.-M. Schlaeppli, concernant la liste demandée lors de la dernière séance, la secrétaire municipale la prépare pour la séance de juin 2012.
- M. R. Demont, soutient M. F. Magnollay dans sa demande d'un plan d'investissement afin de ne pas tout avoir en une seule séance, avec des détails, car cela concerne plusieurs mio. Au mois de juin plusieurs préavis en même temps, est-ce faisable ?
- M. M. Roulet, il existe un plafond d'endettement. - Préavis pour des conduites (juin 2012). - Projet salle polyvalente (décembre 2012). - Buvette du foot (fin année 2013). - Les routes (fin année 2012). - Projets scolaires ???
- M. J.-M. Schlaeppli, les préavis pour la commission des finances seront donnés plus rapidement.
- M. F. Magnollay, le plafond d'endettement est vague, aimerait des projets plus précis, des plans d'investissement, sinon motion.
- M. P. Olivet, retour sur la séance (16.12.2011) avec M. Leuba et la motion Magnenat.

- M. M. Roulet, pas de réponse concernant les logements. Le chef de service a été interpellé dernièrement par courriel mais toujours pas de réponse. La Commune de St-Prex a adressé un courrier dans ce sens à Mme Métraux.
- M. C. Viquerat, concernant le projet de géothermie profonde pourquoi pas Etoy ?
- M. M. Roulet, au départ seule la commune d'Etoy était concernée, maintenant 3 communes soit Etoy, Lavigny et Aubonne. Budget plus élevé et pour faire de l'électricité il faut une eau à 360/380°, le résidu servant au chauffage. Il faut pour cela aller à 5'000m de profond.
- M. D. Grand, Gland est une commune avec des constructions plus étendues, donc une utilisation plus rationnelle.
- Mlle A. Daiz, concernant l'ancien poulailler est-il affecté à l'association de La Vaux-Lierre ? Y aura-t-il une communication au Conseil ?
- M. R. Corthay, cela a été annoncé lors d'une précédente séance. Tractation en cours, rien n'est signé. Actuellement il y a des travaux en cours pour l'alimentation en eau du bâtiment. Le bâtiment est vide.
- M. M. Roulet, des discussions sont en cours avec une délégation du comité. Les aménagements seront à leur charge et le bâtiment mis à disposition. Nous procéderons avec cette association comme avec les locataires de l'auberge, sans préavis
- M. F. Magnollay, précise que la Vaux-Lierre occupera uniquement le 1<sup>er</sup> étage. ?
- M. P. Olivet, aimerait avoir des nouvelles concernant le chemin des Ecoliers.
- M. M. Roulet, le dossier est en examen auprès du conservateur du cadastre pour qu'il n'y ait pas de vice de forme.
- Mme T. Séverin, est-il prévu un passage piétons en face de l'école pour rejoindre l'école Buissonnière ?
- M. M. Roulet, cela a été vu avec l'inspecteur des routes, pas dans une zone à 30 km/h.
- M. L. Capt, l'éclairage et le cheminement piétonnier au chemin Sous-la-Ville a un petit goût d'inachevé !
- M. M. Roulet, si l'on se réfère à la réflexion des riverains, ils estiment qu'il n'est pas nécessaire d'éclairer la nature.
- Mme V. Hüsler, petite réflexion concernant les détritiques qui jonchent les talus attenants aux commerces, surtout vers la Migros et Intéριο. Besoin d'un bon coup de nettoyage.
- M. L.-D. Martin, gros problèmes, plusieurs courriers et téléphones ont été faits. Même une intervention personnelle. Le magasin Intéριο a nettoyé, Migros n'a pas nettoyé. Ils seront relancés. Le McDo et Hornbach font du bon travail.

A retenir : la date du 12 mai pour la sortie découverte.

Séance levée à 22h15

**Prochain rendez-vous : lundi 25 juin 2012 à 20h00**

Le Président

Jean-Marc Schlaeppli



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz